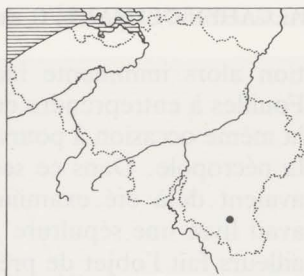


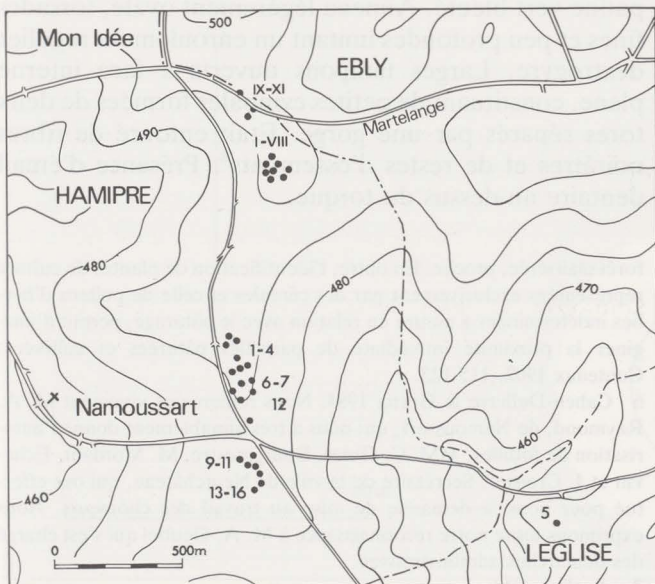
A. CAHEN-DELHAYE, C. de LICHTERVELDE & H. GRATIA

Poursuite des fouilles dans les tombelles d'Hamipré-Namoussart (comm. de Neufchâteau)

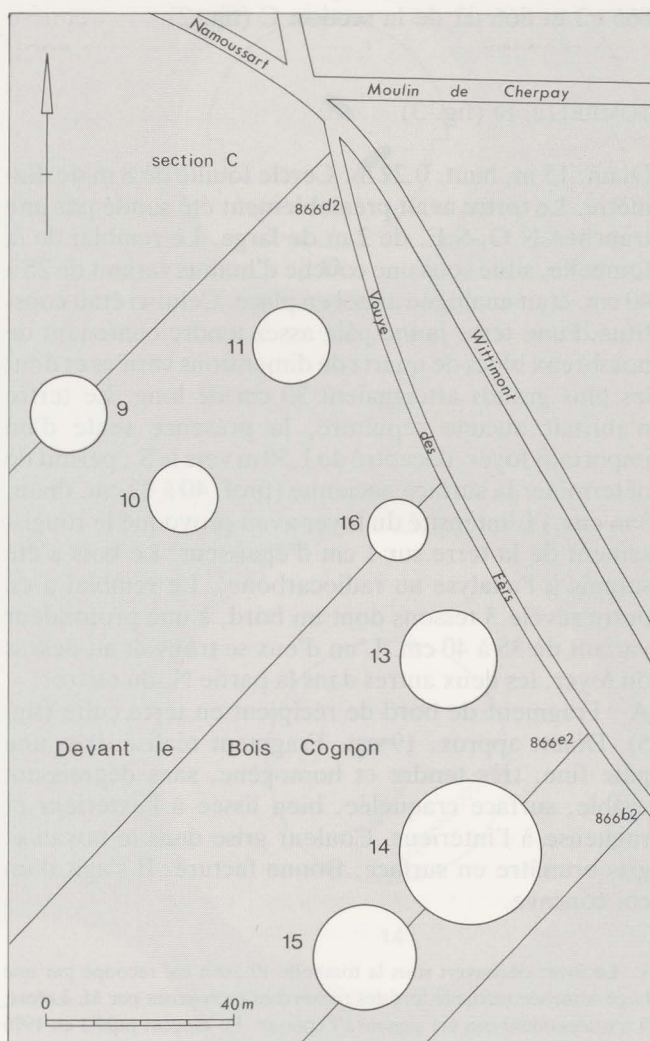


INTRODUCTION

L'importante nécropole d'Hamipré qui s'étend à l'est du hameau de Namoussart, dans les lieux-dits *Au-dessus du Fond de Ligne* et *Devant le Bois Cognon* avait fait l'objet de la première fouille connue de tombelles ardennaises de La Tène, dans la seconde moitié du 19^e siècle¹. Ce cimetière est situé le long d'un chemin dénommé *Vouye des Fêrs* qui suit une longue crête nord-sud rejoignant, au nord, la grande nécropole de Longlier-Massul. Il comporte 20 tertres étalés sur 600 m de long et 100 m de large (fig. 1). De 1957 à 1964, M. Maurice Lefort aidé d'un groupe d'archéologues bénévoles, entreprit l'exploration sommaire de quelque 9 tertres². Le 5 avril 1977, l'un de nous (H.G.) découvrit incidemment quelques tessons de terre cuite mêlés à des ossements incinérés au sommet d'une tombelle non fouillée (T. 12)³. L'autoroute des Ardennes (E25) allait anéantir deux tertres inexplorés (T. 13 et 14) s'élevant dans la partie méridionale du cimetière du lieu-dit *Devant le Bois Cognon* (fig. 2). Sa construc-



1 Carte de situation de la nécropole fouillée en 1983 et des tombelles avoisinantes.



2 Les sept tombelles du Bois Cognon reportées sur un extrait du plan cadastral.

1 Une notice de 1877 signale la présence de «24 tumulus ou anciens tombeaux» dont certains ont livré des charbons de bois et «des restes d'os calcinés» et que «dans l'un d'eux, on aurait trouvé un vase rempli de cendres et d'os calcinés mêlés de terre»: Tandel 1893, 121.

2 Cahen-Delhaye & Geubel 1976, 21-33.

3 Cahen-Delhaye & Gratia 1978, 19-21.

tion alors imminente incita le Service national des Fouilles à entreprendre de nouvelles recherches et par la même occasion à poursuivre l'exploration du sud de la nécropole. Dans ce secteur, les tertres 9, 10 et 11 avaient déjà été examinés mais seule la tombelle 9 avait livré une sépulture⁴. Ce même tertre 9 avait par ailleurs fait l'objet de prélèvements pour des analyses polliniques, qui ont permis de déterminer l'environnement végétal⁵. Les fouilles furent réalisées du 25 avril au 15 juillet 1983 en collaboration avec le Cercle «Terre de Neufchâteau» et l'Administration municipale du même lieu qui avait mis pour nous, quatre chômeurs au travail⁶. Elles permirent néanmoins l'exploration complète par la méthode classique des quadrants, de cinq tertres (T. 10, 13, 14, 15 et 16). Ces tombelles s'élèvent à proximité du sommet, entre les cotes 480 et 490 m sur les parcelles cadastrales 866 b2, 866 e2 et 866 d2 de la section C (fig. 2).

TOMBELLE 10 (fig. 3)

Diam. 15 m, haut. 0,22 m. Cercle fouillé de 8 m de diamètre. Le tertre avait préalablement été sondé par une tranchée N.O.-S.E. de 2 m de large. Le remblai de la tombelle, situé sous une couche d'humus variant de 25 à 40 cm, était analogue au sol en place. Celui-ci était constitué d'une terre jaune pâle assez tendre contenant de nombreux blocs de quartz de dimensions variées et dont les plus grands atteignaient 30 cm de long. Le tertre n'abritait aucune sépulture, la présence seule d'un important foyer, décentré de 1,50 m vers le S., permit de déterminer la surface ancienne (prof. 40 à 42 cm, diam. 3 m env.) L'intensité du foyer avait provoqué le rougissement de la terre sur 1 cm d'épaisseur. Le bois a été soumis à l'analyse au radiocarbone⁷. Le remblai a en outre révélé 3 tessons dont un bord, à une profondeur variant de 35 à 40 cm. L'un d'eux se trouvait au-dessus du foyer, les deux autres dans la partie N. du tertre :

A Fragment de bord de récipient en terre cuite (fig. 5). Diam. approx. 19 cm. Fragment réalisé dans une pâte fine, très tendre et homogène, sans dégraissant visible, surface craquelée, bien lissée à l'extérieur et rugueuse à l'intérieur. Couleur grise dans le noyau et gris brunâtre en surface. Bonne facture. Il s'agit d'un col concave.

4 Le foyer découvert sous la tombelle 10 avait été recoupé par une large tranchée médiane lors des recherches entreprises par M. Lefort; il n'a cependant pas été signalé à l'époque. Le rapport publié en 1976 relate par ailleurs que cette même tombelle avait été sondée par diverses tranchées, les fouilles de 1983 n'en ont révélé qu'une seule; il semblerait qu'il y ait eu confusion avec la tombelle 11 apparemment très perturbée par les sondages et que l'on disait explorée par une tranchée unique; il conviendrait donc de permuter, dans le rapport antérieur, les renseignements relatifs aux tertres 10 et 11: Cahen-Delhayé & Geubel 1976, 29.

5 Les échantillons prélevés à proximité du torque et dans la butte tumulaire révélèrent la présence dominante d'essences d'arbres telles que le tilleul, le coudrier, le hêtre, le chêne ou l'aulne mêlées à des essences d'herbes à forte proportion en fougères. En toute logique, ces différentes données furent interprétées comme manifestation d'une

B Fragment de récipient utilitaire. Pâte épaisse et sommairement aplanie, sans dégraissant visible, de couleur brune ou grise. Facture médiocre.

TOMBELLE 13 (fig. 3)

Diam. 20 m, haut. 0,14 m. Cercle fouillé de 16 m de diamètre. Le tertre fortement arasé par les labours abritait deux sépultures féminines distantes de 2,50 m et situées respectivement à 1,50 m au N. et 2,50 m au S.E. (sép. 2) du centre apparent. Celles-ci étaient visibles directement sous un humus dont l'épaisseur variait de 17 à 21 cm; le sol en place ne se distinguait guère du remblai de la tombelle, il était constitué d'une argile jaune-orange contenant de très nombreuses concentrations de lamelles de schiste ainsi que des blocs de quartz d'une longueur pouvant atteindre 20 cm.

Sépulture 1 (fig. 4)

Long. 2,28 m, larg. 0,91 m, prof. 0,70 m. Orientation: N.O.-S.E. Contour assez irrégulier par suite de l'arrachement des blocs de quartz du sol en place. Forme plus ou moins rectangulaire avec angles arrondis. Fond rendu assez irrégulier par la présence de nombreux blocs de pierres de 5 à 10 cm restés en place. On notera le dépôt d'une couche de terre plus fine sur le fond de la fosse, destinée à égaliser celui-ci. Remblai constitué d'une terre argileuse légèrement plus foncée que le sol en place, assez compacte, renfermant quelques petites pierrailles et des charbons de bois épars. La position du torque situe le chevêt de la tombe au N.O.

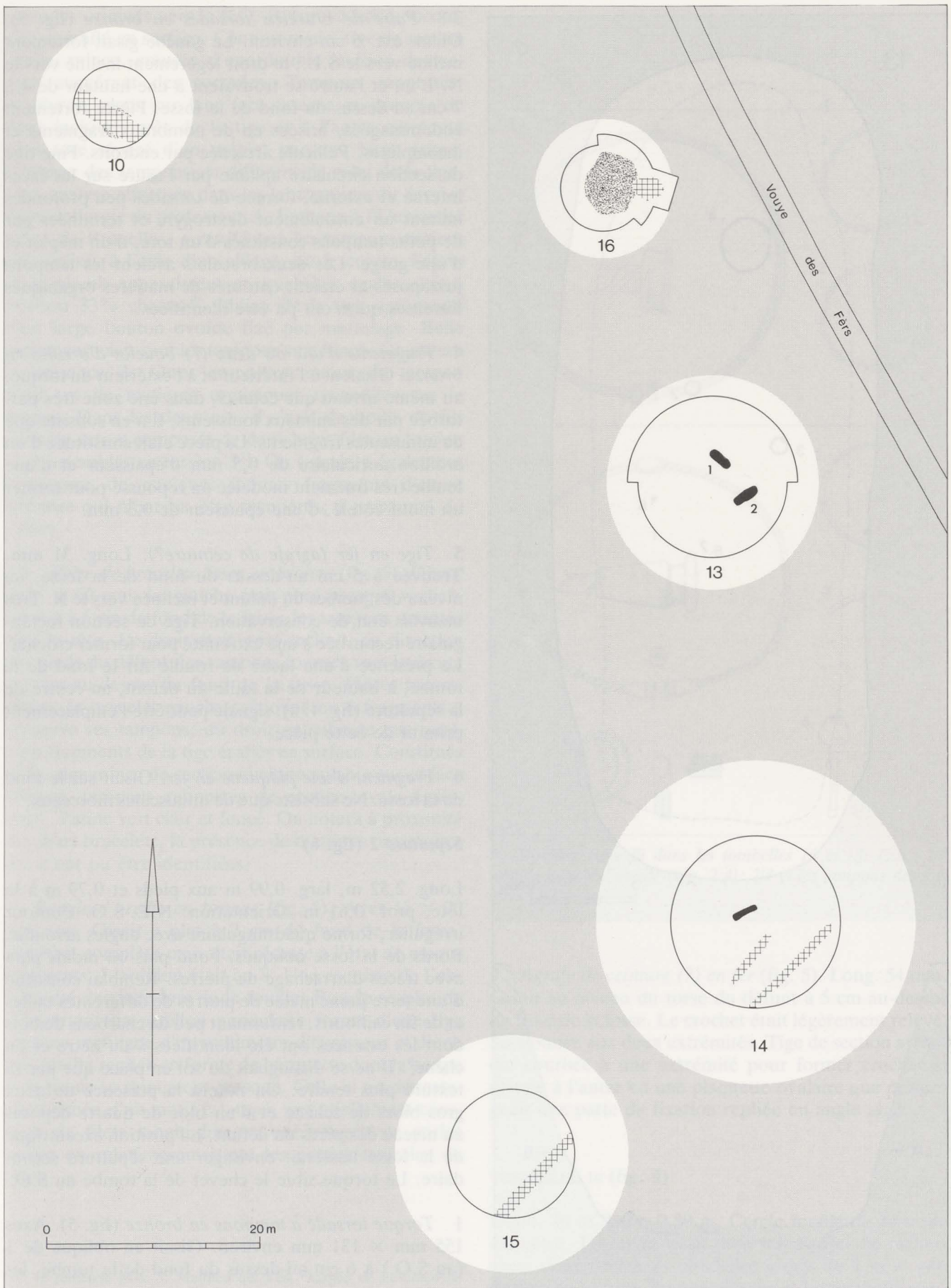
1 Torque torsadé à tampons en bronze (fig. 5: I. 1,1). Diam. max. 156 mm. Posé à plat sur le fond de la fosse, les tampons à l'O. Complet, tige bien conservée sauf quelques éraflures aux arêtes des torsades. Belle patine vert bleuté. Anneau légèrement ovale, torsades fines et peu profondes imitant un enroulement régulier dextrogyre. Grandes tampons ouverts à face interne plane, constituant de petites cymbales formées de deux tores séparés par une gorge. Était entouré de fibres noirâtres et de restes d'ossements⁸. Présence d'émail dentaire au-dessus du torque.

forêt clairière, proche. En outre, l'identification de plantes de culture représentées exclusivement par des céréales et celle de pollens d'herbes indéterminées à mettre en relation avec le pâturage, permit d'imaginer la proximité immédiate de parcelles pâturées et cultivées: Couteaux 1962, 115-123.

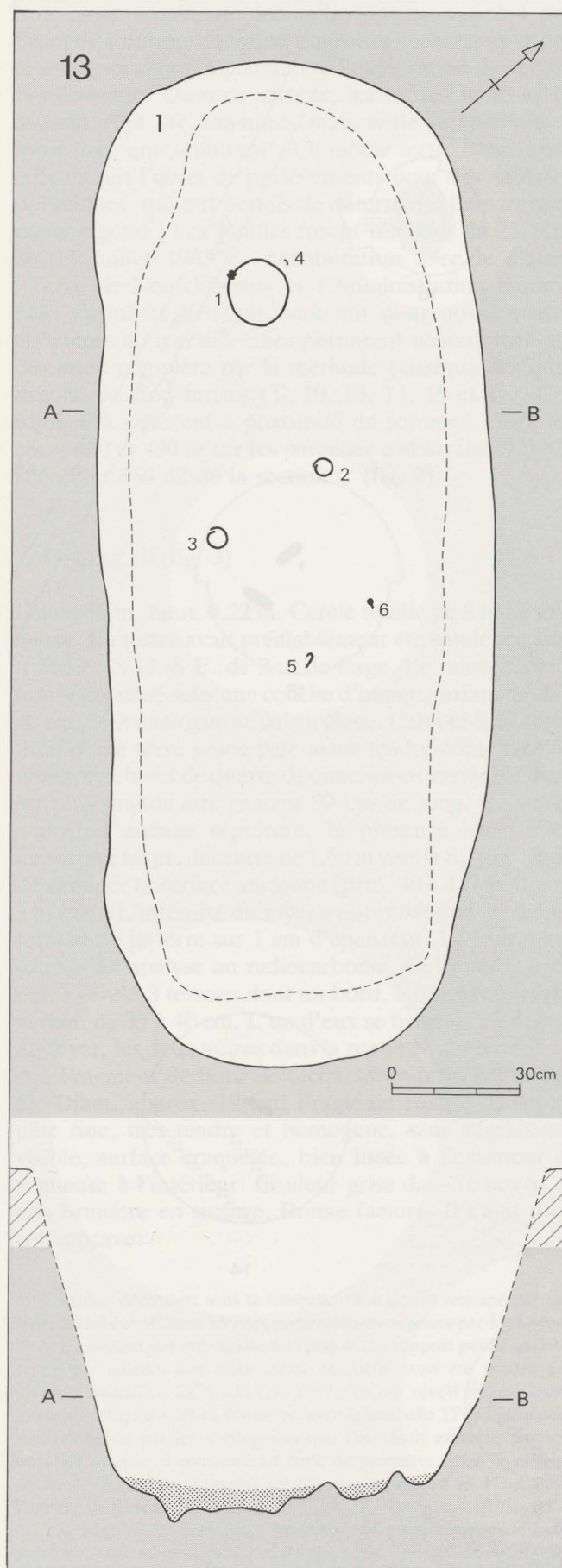
6 Cahen-Delhayé & Gratia 1984. Nous remercions vivement M. A. Raymond, de Namoussart, qui nous a très aimablement donné l'autorisation de fouilles, MM. C. Guiot, Bourgmestre, M. Mordant, Echevin et J. Croisier, Secrétaire de la ville de Neufchâteau, qui ont effectué pour nous la demande de mise au travail des chômeurs. Nous exprimons toute notre reconnaissance à M. A. Geubel qui s'est chargé des démarches administratives.

7 Analyse C14 en cours.

8 Identification effectuée par les laboratoires de l'Institut royal du Patrimoine artistique.



3 Plan des fouilles de 1983.



4 Plan et coupe de la sépulture 1 sous la tombelle 13.

2-3 Paire de bracelets torsadés en bronze (fig. 5). Diam. ext. 6 cm environ. Le gauche gisait fortement incliné vers le S.E., le droit légèrement incliné vers le N. L'un et l'autre se trouvaient à une hauteur de 4 à 7 cm au-dessus du fond de la fosse. Pièces fortement endommagées, brisées en de nombreux fragments et incomplètes. Pellicule arrachée par endroits. Fine tige de section circulaire aplanie par l'usure sur les faces interne et externe, formée de torsades peu profondes imitant un enroulement dextrogyre et terminées par de petits tampons constitués d'un tore, d'un méplat et d'une gorge. Les deux bracelets avaient les tampons juxtaposés et étaient entourés de matières organiques fibreuses qui n'ont pu être identifiées.

4 Fragments d'une ou deux (?) boucles d'oreilles en bronze. Gisaient à l'intérieur et à l'extérieur du torse, au même niveau que celui-ci, dans une zone très perturbée par des animaux fouisseurs. Il n'en subsiste que de minuscules fragments. La pièce était constituée d'un arillon auriculaire de 0,5 mm d'épaisseur et d'une feuille très finement modelée au repoussé pour former un motif côtelé, d'une épaisseur de 0,3 mm.

5 Tige en fer (agrafe de ceinture?). Long. 31 mm. Trouvée à 5 cm au-dessus du fond de la fosse, au niveau des jambes du défunt et inclinée vers le N. Très mauvais état de conservation. Tige de section rectangulaire recourbée à une extrémité pour former crochet. La présence d'une tache de rouille sur le fond de la tombe, à hauteur de la taille du défunt, au centre de la sépulture (fig. 4: a), signale peut-être l'emplacement primitif de cette pièce.

6 Fragment d'une plaquette en fer. Gisait sur le fond de la fosse. Ne subsiste que de minuscules morceaux.

Sépulture 2 (fig. 6)

Long. 2,52 m, larg. 0,99 m aux pieds et 0,79 m à la tête, prof. 0,61 m. Orientation: N.E.-S.O. Contour irrégulier, forme quadrangulaire avec angles arrondis. Bords de la fosse obliques. Fond plus ou moins plan avec traces d'arrachage de pierres. Remblai constitué d'une terre jaune mêlée de pierres de différentes tailles et de fin cailloutis, renfermant peu de charbons de bois dont les essences ont été identifiées à du hêtre et du chêne⁹. Il ne se distinguait du sol en place que par sa texture plus tendre. On notera la présence de deux gros blocs de schiste et d'un bloc de quartz déposés au niveau des pieds du défunt. La position excentrique de la fosse laisserait envisager une sépulture secondaire. Le torse situe le chevet de la tombe au S.O.

1 Torque torsadé à tampons en bronze (fig. 5). Axes 155 mm × 131 mm environ. Gisait en oblique de 1 (au S.O.) à 6 cm au-dessus du fond de la tombe, les

9 Id.

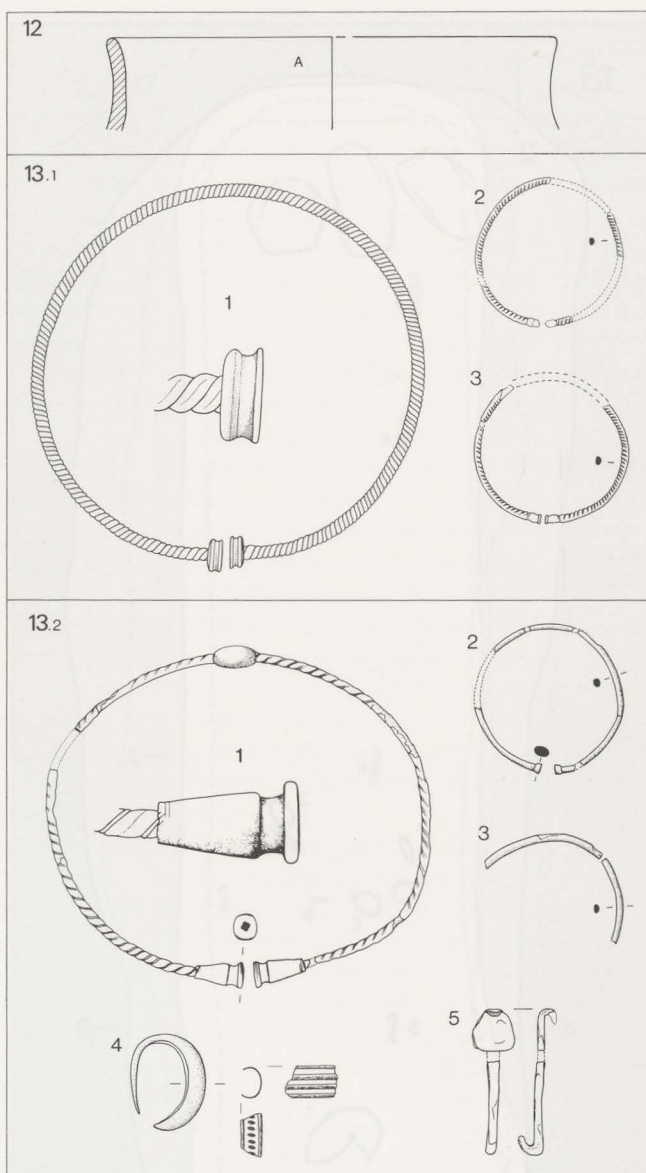
tampons orientés vers le S.O. Retrouvé brisé, incomplet et éraflé en surface. Contour ovale, tige de section ronde, mince, creusée d'une double incision dextrogyre suggérant des torsades. Tampons rapportés, moulurés, plans sur leur face interne et décorés de fines incisions près de la tige et à l'autre extrémité d'un tore séparé d'un méplat par une large gorge. L'alliage des tampons est différent de celui de la tige. Une analyse effectuée dans les laboratoires du Service de métallurgie du professeur A. Fontana à l'Université Libre de Bruxelles, a révélé que les tampons avaient été réalisés à l'aide d'un alliage, où le cuivre, l'étain et le plomb apparaissent en quantités égales, soit à environ 33% chacun¹⁰. Milieu de la tige agrémenté d'un large bouton ovoïde fixé par martelage. Belle patine vert clair sauf les tampons vert foncé. On notera la présence de fibres enroulées autour du tampon droit, et de matières organiques recueillies sur le torque. Dans les deux cas, il s'agit de bouts de fils de laine retors composés de deux brins filés en torsion Z et assemblés en torsion S¹¹. On signalera également l'existence de quelques infimes fragments d'émail dentaire qui n'ont pu être récupérés, à proximité du collier.

2-3 Paire de bracelets lisses en bronze (fig. 5). Diam. max. \pm 60 mm. Le gauche était posé presque verticalement à 6 cm du fond de la fosse, les tampons orientés vers la tête. Le droit était posé incliné, en direction des pieds du défunt, les tampons tournés vers la droite à 8 cm au-dessus du fond de la fosse. Pièces incomplètes, le bracelet gauche sectionné en 6 fragments a conservé ses tampons; du droit ne subsiste que quelques fragments de la tige éraflés en surface. Constitués d'une tige mince de section ovale aplaniée sur sa face interne, tampons rapportés de section ovale également. Patine vert clair et foncé. On notera à proximité des deux bracelets, la présence de matières organiques qui n'ont pu être identifiées.

4 Boucle d'oreille en bronze (fig. 5). Axes 15 x 20 mm env. Gisait à plat à 2 cm du fond de la fosse. Semblait complète mais était réduite à l'état de menus fragments. L'ardillon était au S. Une esquisse de l'objet a été dessinée lors de la fouille. Boucle scaphoïde comportant un ardillon auriculaire formé d'une tige presque rectiligne d'un millimètre d'épaisseur et d'une fine feuille repliée en forme de barquette dont la poupe et la proue se rejoignent presque. Celle-ci est délicatement ornée d'un motif estampé, essentiellement constitué de filets longitudinaux; une rangée de perles ovales en relief agrémentent les parties latérales du bijou.

10 Je remercie Mlle S. Mathieu qui s'est chargée de l'examen de cette pièce.

11 Identification assurée par les laboratoires de l'Institut royal du Patrimoine artistique.

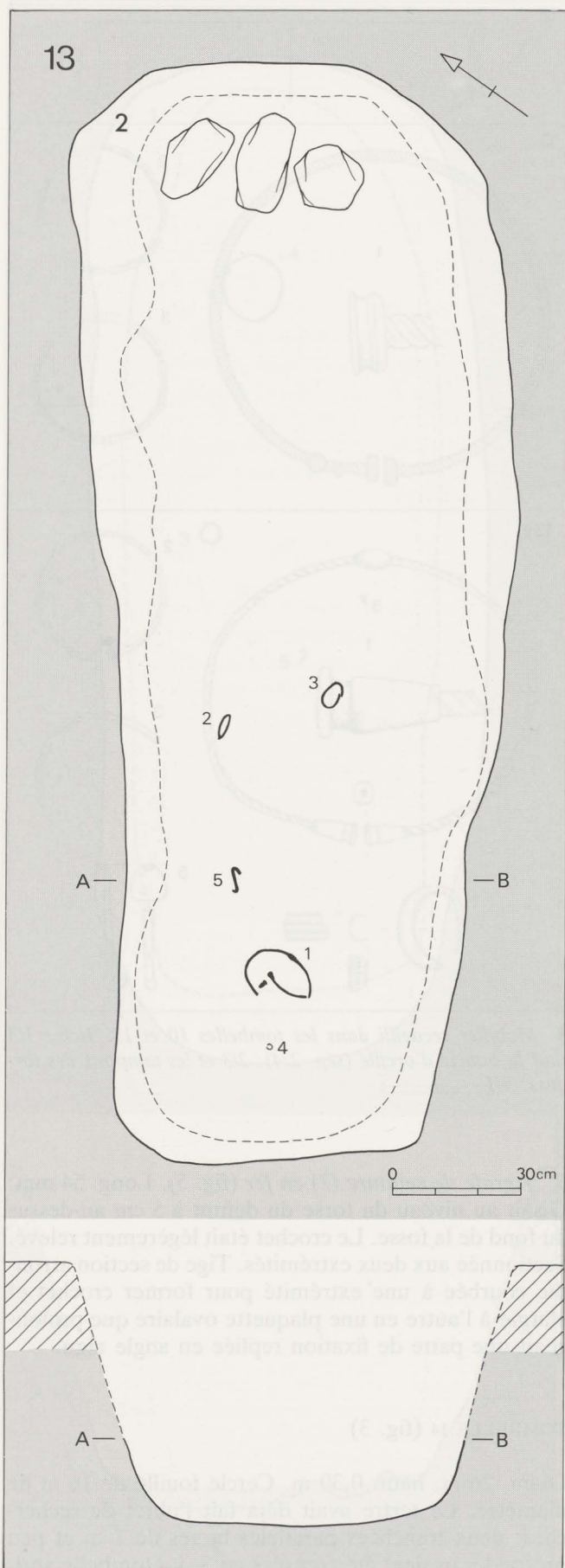


5 Mobilier recueilli dans les tombelles 10 et 13. Ech.: 1/3 sauf la boucle d'oreille (sép. 2:4); 2/3 et les tampons des torques: 1/1.

5 Agrafe de ceinture (?) en fer (fig. 5). Long. 54 mm. Gisait au niveau du torse du défunt à 5 cm au-dessus du fond de la fosse. Le crochet était légèrement relevé. Sectionnée aux deux extrémités. Tige de section arrondie courbée à une extrémité pour former crochet et élargie à l'autre en une plaquette ovale que prolongeait une patte de fixation repliée en angle aigu.

TOMBELLE 14 (fig. 3)

Diam. 26 m, haut. 0,30 m. Cercle fouillé de 16 m de diamètre. Le tertre avait déjà fait l'objet de recherches: deux tranchées parallèles larges de 1 m et peu profondes avaient été creusées au S. La tombelle abritait une sépulture près du centre. La nature du mobilier laisse croire que la tombe appartenait à un homme.



6 Plan et coupe de la sépulture 2 sous la tombelle 13.

Sépulture (fig. 7)

Long. 2,44 m, larg. 0,60 m, prof. 0,57 m. Orientation: N.E.-S.O. Contour assez flou jusqu'à 15 cm sous l'humus, se distinguait dès la base de celui-ci, mais sous forme plus étroite. Des ossements incinérés étaient éparpillés dans la partie supérieure du remblai; l'analyse n'a pas permis de déterminer leur appartenance humaine ou animale. De rares charbons de bois au-dessus de la taille du défunt ont été identifiés: il s'agit de hêtre, noisetier, bouleau et aulne (?)¹². Forme rectangulaire avec angles arrondis. Fond assez plat, légèrement relevé sous les pieds du défunt. La plaque de ceinture situe le chevet de la tombe au S.O.

1-2 *Paire d'anneaux de ceinture en fer* (fig. 8). Diam. 45 et 49 mm. Les deux pièces reposaient côte à côte, à plat sur le fond de la fosse, légèrement décentrées vers le S., sans doute à droite du défunt. Toutes les deux fortement corrodées; un anneau est incomplet. Pièces constituées d'une tige de section ovale. L'une d'elles est cerclée d'une bague, probablement mobile à l'origine, qui se prolongeait vraisemblablement par une tige sur laquelle était assujéti un disque.

3 *Plaque de ceinture ajourée en fer* (fig. 8). Long. 75 mm. Reposait en oblique, de 2 à 6 cm au-dessus du fond de la fosse. Assez bon état de conservation; crochet et tige perpendiculaire sectionnés. Plaque trapézoïdale largement perforée en son centre, une extrémité trilobée percée de trois ajours forme la base du crochet; l'autre est une languette étroite sur laquelle figure un bouton d'applique destiné à la fixation de la ceinture. Une longue tige de section quadrangulaire est disposée perpendiculairement à l'axe et forme cornière pour enserrer l'extrémité de la lanière.

4 *Fine plaquette en fer*. Reposait sur le fond de la fosse, brisée en de nombreux fragments.

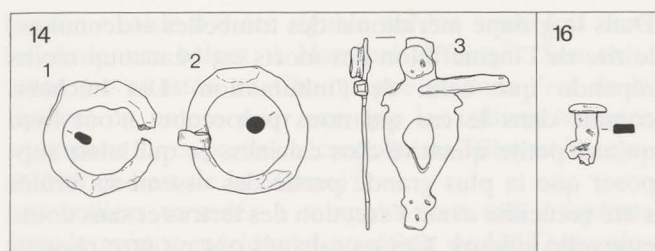
5 *Tige en fer*. Long. 24 mm. Posée à plat à 4 ou 5 cm au-dessus du fond de la tombe. Des matières organiques (bois?) y adhéraient.

On notera la présence de bois consumés dont les fibres s'allongeaient parallèlement à l'axe de la fosse (fig. 7: a).

TOMBELLE 15 (fig. 3)

Diam. 22 m, haut. 0,10 m. Cercle fouillé de 12 m de diamètre. La hauteur de la tombelle étant inférieure à l'épaisseur de l'humus (15 à 20 cm), aucun vestige du tertre n'a subsisté. Les recherches sont restées stériles. La tombelle avait déjà fait l'objet d'un sondage: une tranchée de 1 m de large et de 0,60 m de profondeur maximum avait été creusée dans la partie S.E.

12 *Id.*



8 Mobilier des tombelles 14 et 16. Ech.: 1/3.

TOMBELLE 16 (fig. 3)

Diam. 13,5 m, haut. 0,15 m. Cercle fouillé de 8 m de diamètre et élargi de 1 m dans le secteur E. Le remblai de la tombelle était constitué d'une terre jaune brunâtre légèrement caillouteuse. Le tertre abritait un grand bûcher central de 6 m de diamètre perturbé par une fosse plus récente à l'E. Le foyer gisait à une profondeur variant de 25 à 32 cm sous la surface, fortement perturbé par les animaux fouisseurs. La base du bûcher était assez irrégulière et reposait sur une terre jaune, grise ou orange, légèrement caillouteuse. Il avait dû être de faible intensité à en juger par l'épaisseur réduite de la couche de charbon de bois (1 à 1,5 cm) et de la terre rougeie. Les charbons, identifiés, ont révélé que le bûcher avait dû être alimenté avec du bois de chêne, de hêtre, de frêne, de bouleau et d'aulne et apparemment aussi avec du groseiller épineux¹³. La couche de cendres ne recelait qu'un seul fragment d'os incinéré. A noter, la présence d'une quarantaine de blocs de quartz de 10 à 15 cm de long, déposés sur la partie occidentale du foyer¹⁴.

1 Deux petits fragments informes de bronze. A l'est du bûcher.

2 Clou en fer (fig. 8). Long. 23 mm. Au N. du bûcher.

SYNTHÈSE

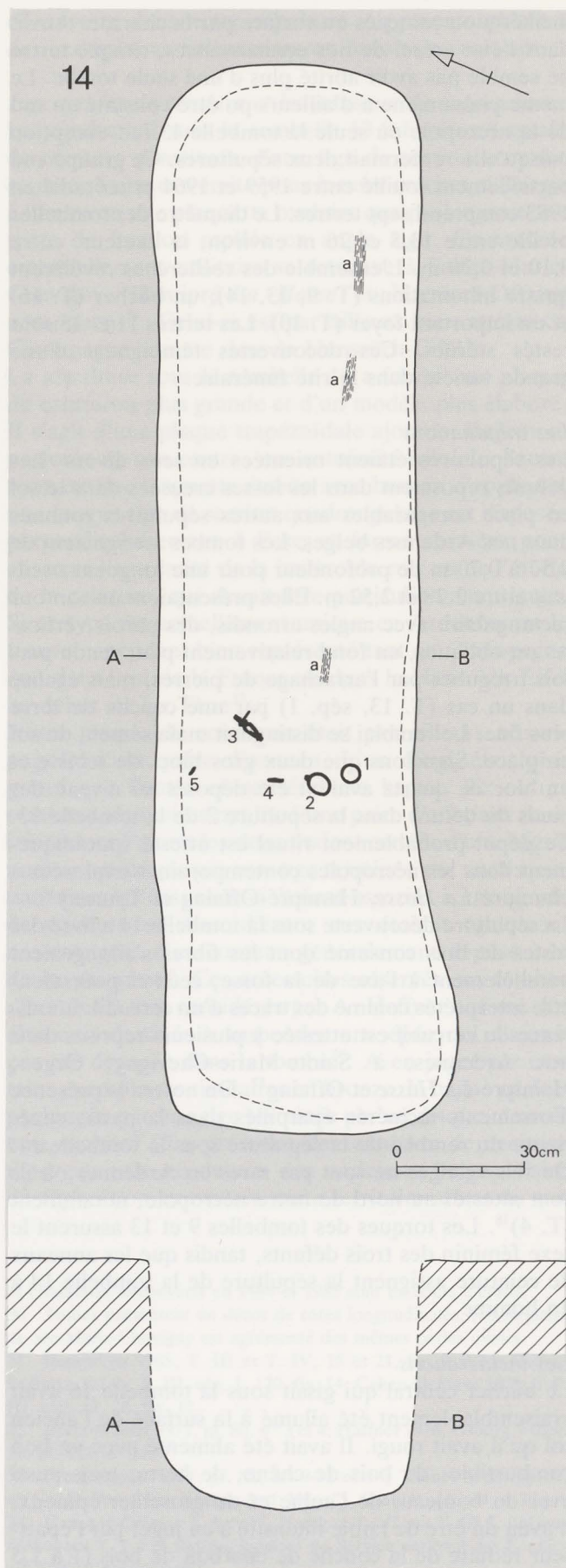
Les rites funéraires

La nécropole d'Hamipré-Namoussart, *Au-dessus du Fond de Ligne et Devant le Bois Cognon*, est constituée de vingt tombelles disposées sans ordre apparent et formant deux groupes distincts. Le groupe nord a fait l'objet de fouilles réalisées entre 1957 et 1959, par des amateurs qui mirent au jour trois inhumations dont deux sépultures féminines et une tombe à char (T. 2, 3, 4) et un foyer (T. 1); deux tertres restèrent stériles (T. 6, 7)¹⁵. La tombelle 12 révéla les vestiges d'une

13 *Id.*

14 Analyse C14 en cours.

15 Il est possible que des tombelles qualifiées de stériles abritaient en réalité une ou plusieurs sépultures et que des tertres qui ont livré une tombe en renfermaient plusieurs, mais la nature des sondages n'auraient pas permis de le découvrir.



7 Plan et coupe de la sépulture sous la tombelle 14.

incinération ramenés en surface par la charrue. Ainsi, dans l'état actuel de nos connaissances, chaque tertre ne semble pas avoir abrité plus d'une seule tombe. Le même phénomène a d'ailleurs pu être constaté au sud de la nécropole où seule la tombelle 13 fait exception puisqu'elle renfermait deux sépultures. Ce groupe sud partiellement fouillé entre 1959 et 1964 et réétudié en 1983 comprend sept tertres. Le diamètre des tombelles oscille entre 13,5 et 26 m environ; la hauteur, entre 0,10 et 0,30 m. L'ensemble des recherches révélèrent quatre inhumations (T. 9, 13, 14), un bûcher (T. 16) et un important foyer (T. 10). Les tertres 11 et 15 sont restés stériles. Ces découvertes témoignent d'une grande variété dans le rite funéraire.

Les inhumations

Les sépultures étaient orientées en sens divers. Les défunts reposaient dans les fosses creusées dans le sol en place comparables aux autres sépultures connues dans nos Ardennes belges. Les tombes atteignaient de 0,57 à 0,70 m de profondeur pour une longueur oscillant entre 2,28 et 2,52 m. Elles présentaient un contour rectangulaire avec angles arrondis, des parois verticales ou obliques, un fond relativement plat, rendu parfois irrégulier par l'arrachage de pierres, mais égalisé dans un cas (T. 13, sép. 1) par une couche de terre plus fine. Le remblai se distinguait malaisément du sol en place. Signalons que deux gros blocs de schiste et un bloc de quartz avaient été déposés au niveau des pieds du défunt dans la sépulture 2 de la tombelle 13. Ce dépôt probablement rituel est attesté sporadiquement dans les nécropoles contemporaines explorées à Hamipré-La Hasse, Hamipré-Offaing et Tournay¹⁶. La sépulture découverte sous la tombelle 14 a livré des restes de bois consumé dont les fibres s'allongeaient parallèlement à l'axe de la fosse; ceux-ci pourraient être interprétés comme des traces d'un cercueil. L'existence du cercueil est attestée à plusieurs reprises dans nos Ardennes, à Sainte-Marie-Chevigny, Orgeo, Hamipré-La Hasse et Offaing¹⁷. On notera la présence d'ossements incinérés éparpillés dans la partie supérieure du remblai de la sépulture sous la tombelle 14. De tels vestiges ne sont pas rares en Ardennes où ils sont attestés au nord de notre nécropole, notamment (T. 4)¹⁸. Les torques des tombelles 9 et 13 assurent le sexe féminin des trois défunts, tandis que les anneaux de ceinture assignent la sépulture de la tombelle 14 à un homme.

Les incinérations

Le bûcher central qui gisait sous la tombelle 16 avait vraisemblablement été allumé à la surface de l'ancien sol qu'il avait rougi. Il avait été alimenté avec un bon combustible: du bois de chêne, de hêtre, mais aussi avec du bouleau, de l'aulne et du groseiller épineux; il avait dû être de faible intensité à en juger par l'épaisseur réduite de la couche de charbon de bois (1 à 1,5 cm) et de la terre rougie (0,5 cm). La couche de cendres ne recelait qu'un fragment d'os calciné, ce qui indique que les ossements ont été récupérés.

Dans le groupe méridional des tombelles ardennaises, le rite de l'incinération des morts est beaucoup moins répandu que celui de l'inhumation. Les bûchers, comme dans le cas qui nous préoccupe, n'ont livré qu'une petite quantité d'os calcinés, ce qui laisse supposer que la plus grande partie des ossements brûlés a été recueillie avant l'érection des tertres et sans doute ensevelie ailleurs. Ces os calcinés ont pu être rassemblés dans un vase et enfouis dans un autre tertre comme le suggère la découverte d'une situle qui recelait des ossements incinérés exhumés au sommet de la tombelle 12 au nord de notre nécropole¹⁹. Il faut signaler la présence d'un important foyer situé dans la partie sud-est de la tombelle 10. La coutume du feu rituel est attestée plusieurs fois dans nos Ardennes, au nord de notre nécropole sous les tombelles 1 et 3, de même qu'à Légglise-Wittimont, Villers-La Bonne-Eau sous les tertres I et II²⁰. On remarquera la taille importante de ce foyer qui en l'absence d'autres structures funéraires sous la tombelle, pourrait être assimilé à un bûcher dont on aurait prélevé tous les ossements incinérés.

Le mobilier

Les cinq défunts avaient été enterrés accompagnés de plusieurs donations métalliques. On remarquera la rareté des offrandes céramiques.

La céramique

La sépulture sous la tombelle 9 fouillée entre 1959 et 1960 est la seule à avoir fourni un récipient de terre cuite; il s'agit d'un godet à fond plat et paroi oblique, de facture médiocre dont la forme est extrêmement courante dans nos Ardennes²¹. Le remblai de la tombelle 10 a livré trois tessons de terre cuite dont un bord de fine facture.

Les bijoux

La nécropole de Namoussart - *Devant le Bois Cognon* a livré trois torques en bronze accompagnés chacun de deux bracelets en bronze également. Les trois colliers sont constitués d'une tige pleine et se terminent par des tampons. Le torque de la sépulture 1 sous la tombelle 12 est doté de torsades fines et peu profondes imitant un enroulement régulier dextrogyre. Celui de la sépulture 2 sous la même tombelle 13, également creusé d'une double incision dextrogyre suggérant des torsades, est agrémenté d'un large bouton ovoïde saillant, fixé par martelage en son milieu. La présence du

16 Cahen-Delhaye 1974b, T. III 2 et 3, 170, 172, 179 et fig. 15 et 16; Cahen-Delhaye 1976, T. I 6, T.P. III 14, 9 et 22, fig. 3, 6; Cahen-Delhaye 1974a, 20, fig. 12.

17 Bonenfant 1965, T.V., 22, fig. 13; Cahen-Delhaye 1978b, 7, fig. 3; Cahen-Delhaye 1974b, T. II 1, 161, fig. 9; Cahen-Delhaye 1976, T. I sép. 5, T. II sép. 9, 12; 7, 13, 18, fig. 3.

18 Cahen-Delhaye & Geubel 1976, 26.

19 Cahen-Delhaye & Gratia 1978, 19-21. Une découverte semblable avait été faite au même endroit à la fin du XIX^e siècle: cf. note 1.

20 Cahen-Delhaye & Geubel 1976, 23, 25, 29; Cahen-Delhaye 1978a.

21 Cahen-Delhaye & Geubel 1976, 29.

bouton ovoïde n'a été signalé qu'une seule fois dans les Ardennes belges, à Hamipré-Offaing²². Son existence est attestée en Champagne et dans l'est de la France: on notera pour exemple les colliers torsadés à tampons livrés par les nécropoles de Tilloy et Wargemoulin (à l'est de la Marne)²³.

Les colliers torsadés à tampons sont très fréquents dans le groupe méridional au début de La Tène, plusieurs torques similaires ont été découverts dans des nécropoles voisines. Ceux-ci étaient comme les nôtres associés à une paire de bracelets. On peut rapprocher le torque découvert dans la sépulture 1 de la tombelle 13 de celui de la tombelle III de Sainte-Marie-Chevigny. Celui-ci est aussi constitué de torsades et terminés par des petites cymbales rehaussées de tores²⁴. On peut comparer le collier de la sépulture 2 sous la tombelle 13 à ceux livrés par la tombelle IV de Sainte-Marie-Chevigny et la tombelle 13 de Longlier-Massul²⁵. Le troisième torque est formé d'une tige lisse et fine de section circulaire, munie de tampons dépourvus de décor. Ce type de collier extrêmement simple a déjà été signalé à Hamipré-Offaing où il était accompagné comme le nôtre d'une paire de bracelets lisses²⁶. Les deux sépultures de la tombelle 13 renfermaient en plus du torque et des bracelets une ou deux boucles d'oreilles en bronze. Celles-ci sont constituées d'un ardillon auriculaire et d'une feuille roulée et modelée au repoussé pour former un motif côtelé qui alterne avec une rangée de perles ovales. La forme du bijou découvert dans la sépulture 2 a pu être reconstituée, il s'agit d'un modèle scaphoïde bien connu qui dérive des croissants creux de la fin de la période hallstattienne²⁷. Au début de La Tène I, les boucles d'oreilles scaphoïdes apparaissent en Champagne mais aussi en Allemagne méridionale et en Bohême mais elles sont particulièrement nombreuses dans l'est de la France. On les retrouve dans les tombes de femme où elles apparaissent souvent isolées²⁸. Dans les Ardennes belges, des boucles d'oreilles en bronze similaires ont été mises au jour dans six autres tombes: à Sainte-Marie-Chevigny, Longlier-Massul, Sibret *Belle-Eau*, Léglise, Le Sart-*Le Boursy* et Grandvoir²⁹. Si l'ornementation est très comparable³⁰, on notera néanmoins une légère variante dans les formes: la boucle d'oreille

découverte dans notre sépulture s'apparente plutôt à des exemplaires hallstattiens en forme de croissant.

Les agrafes de ceinture et les anneaux de suspension

La sépulture 2 sous la tombelle 13 a livré une agrafe de ceinture constituée d'une tige de section arrondie courbée à une extrémité pour former crochet et élargie à l'autre en une plaquette ovalaire que prolongeait une patte de fixation repliée en angle aigu. Ce modèle essentiellement utilitaire se retrouve à Sainte-Marie-Chevigny, Hamipré-*La Hasse* et Hamipré-Offaing notamment³¹. Celui-ci est par ailleurs bien attesté en Champagne comme dans le Hunsrück-Eifel³².

La sépulture sous la tombelle 14 a fourni une plaque de ceinturon plus grande et d'un modèle plus élaboré. Il s'agit d'une plaque trapézoïdale ajourée, largement perforée en son centre, une extrémité trilobée, l'autre formant une languette étroite avec bouton d'applique; une longue tige de section quadrangulaire est disposée perpendiculairement à l'axe et forme cornière pour enserrer l'extrémité de la lanière de cuir ou de l'étoffe de la ceinture, qui devait être particulièrement large. Si ce type est actuellement unique en Ardenne, on le trouve cependant bien représenté tant en Champagne que dans l'est de la France ou dans le Hunsrück-Eifel au début de La Tène³³.

Notre plaque de ceinturon était par ailleurs accompagnée d'une paire d'anneau. L'un d'eux était plus grand que l'autre et cerclé d'une bague. Six autres tombes ardennaises ont livré une paire d'anneaux similaires dont l'un ou les deux étaient cerclés d'une bague parfois prolongée par une tige terminée par un disque; dans tous les cas, ceux-ci étaient associés à une agrafe de ceinture et deux d'entre eux étaient également accompagnés d'un couteau généralement déposé à la droite du mort³⁴. Ces accessoires réservés aux tombes d'homme³⁵ sont considérés par A. Haffner comme des éléments destinés à suspendre une épée qui n'aurait pas été déposée dans la tombe³⁶. A en juger par certains exemplaires similaires en bronze, la bague parfois prolongée par une tige terminée par un disque, devrait être mobile³⁷. La présence des anneaux de ceinture n'est pas rare en dehors des Ardennes belges; l'aire de répartition couvre un vaste territoire allant du sud

22 Cahen-Delhaye 1976, T. I sép. 8, 10, fig. 4.

23 Bretz-Mahler 1971, pl. 33, n° 4; Thénot 1982, pl. 15, n° 8. On remarquera que la situation centrale du bouton sur la tige constatée dans nos Ardennes, ne semble pas être une règle générale en Champagne.

24 Bonenfant 1965, 14, fig. 9.

25 Bonenfant 1965, 18, fig. 11; Cahen-Delhaye 1979, 13, fig. 3.

26 Cahen-Delhaye 1976, T. II, sép. 10, 16, fig. 5.

27 Hatt & Roualet 1977, pl. II; Déchelette 1927a, 329-331, pl. 342; Hatt & Roualet 1976, T. 77, pl. 23 et T. 167, pl. 50; Joffroy 1960, 44-48, pl. 10.

28 Hatt & Roualet 1977, pl. III et V; Hatt & Roualet 1976, T. 78, pl. XVII; Déchelette 1927b, fig. 542, n° 6 à 9, 769-770; Bretz-Mahler 1971, pl. 77, 20 à 22; Lobjois 1967, pl. 84; Thénot 1982, 85, pl. 43, n° 12 et 15.

29 Bonenfant 1965, T. III, 17, fig. 9; Cahen-Delhaye 1979, T. 13, 14; de Loë 1897-1898, T. V. 263: les exemplaires de Léglise, Assenois

et Grandvoir découverts en 1984 et 1985 sont en cours d'étude.

30 Toutes présentent un décor de côtes longitudinales; l'exemplaire de Ste-Marie-Chevigny est agrémenté des mêmes perles ovales.

31 Bonenfant 1965, T. III et T. IV, 15 et 21, fig. 9 et 11; Cahen-Delhaye 1974b, T. III, sép. 1, 170, fig. 14; Cahen-Delhaye 1976, T. P. III, sép. 19, 28, fig. 11.

32 Bretz-Mahler 1971, pl. 80, n° 3 et 4; Haffner 1976, Osburg, Hügel 13, pl. 112, n° 14.

33 Bretz-Mahler 1971, pl. 81, n° 9-12 et 14; Thénot 1982, pl. 69, n° 5-8; Haffner 1976, Wintersdorf, Hügel 5, Grab A., pl. 124, n° 17.

34 Hamipré-Offaing T. 6 et 17, Hamipré-*La Hasse* T. III 2, Léglise-*Gohimont* T. I 2 et fouilles inédites du Service national des Fouilles en 1984 (2 exemplaires).

35 Frey 1974, 137.

36 Haffner 1976, 22.

37 Frey 1974, Durrnberg bei Hallein, Grab 44: 138, fig. 6, n° 2.

des Alpes jusqu'en Slovénie et qui englobe l'Italie, la Bohême, la Basse Autriche, le Rhin moyen et la Champagne³⁸. Pour citer quelques pièces similaires, on évoquera les trouvailles de Horath, d'Oberzerf-Irsch (Hunsrück-Eifel) ou de Charmont (Marne)³⁹.

Chronologie

En l'absence de fibules, les torques et les boucles d'oreilles fournissent les meilleures indications chrono-

logiques. Les tiges fines et les petits tampons des colliers tendent à situer les tombes dans la seconde moitié du V^e siècle qui correspond à l'apogée de l'occupation celtique de la région⁴⁰.

Les quelques sépultures exhumées illustrent deux des rites funéraires attestés en Ardennes: l'inhumation simple en fosse et l'incinération sur bûcher, qui est cependant plus rare. Enfin, ces découvertes présentent une grande parenté avec l'ensemble des trouvailles faites sur le territoire occupé par le groupe méridional de la crête ardennaise et plus particulièrement avec le groupe de la Haute Vierre⁴¹.

38 Frey 1974, 136.

39 Haffner 1976, Horath, Hügel 15, pl. 26, n^{os} 12 et 13; Oberzerf-Irsch, Hügel 11, pl. 76, n^{os} 3-4; Thénot 1982, pl. 30, n^o 3.

40 Cahen-Delhaye 1983, 246 et 254.

41 Nous remercions vivement M. Claude Dupont qui a réalisé l'illustration graphique de cet article.

BIBLIOGRAPHIE

- BONENFANT P.-P. 1965: Sept tombelles de La Tène en Ardenne. Fouilles à Sainte-Marie-Chevigny (prov. de Luxembourg) en 1961, *Ardenne et Famenne* 8, 1-51 (= *Archaeologia Belgica* 83).
- BRETZ-MAHLER D. 1971: *La civilisation de La Tène I en Champagne. Le faciès marnien*, XXIII^e supplément à *Gallia-Préhistoire*, Paris.
- CAHEN-DELHAYE A. 1974a: *Deux tombelles de La Tène I à Assenois et Tournay*, *Archaeologia Belgica* 153, Bruxelles.
- CAHEN-DELHAYE A. 1974b: Tombelles de La Tène I à Hamipré-La Hasse, *Ardenne et Famenne* 12, 151-190 (= *Archaeologia Belgica* 158, Bruxelles).
- CAHEN-DELHAYE A. 1976: *Nécropole de La Tène I à Hamipré-Offaing. II. Les tombes ordinaires*, *Archaeologia Belgica* 184, Bruxelles.
- CAHEN-DELHAYE A. 1978a: Deux tombelles de La Tène à Villers-la-Bonne-Eau. In: ID., *Quelques découvertes récentes en Ardenne. Age du fer et époque carolingienne*, *Archaeologia Belgica* 202, Bruxelles, 14-18.
- CAHEN-DELHAYE A. 1978b: Tombelles de La Tène I à Orgeo-Nevraumont. In: ID., *Quelques découvertes récentes en Ardenne. Age du fer et époque carolingienne*, *Archaeologia Belgica* 202, Bruxelles, 5-13.
- CAHEN-DELHAYE A. 1979: *Nécropole et site d'habitat de La Tène à Longlier-Massul*, *Archaeologia Belgica* 218, Bruxelles.
- CAHEN-DELHAYE A. 1983: Contribution à la chronologie des tombelles ardennaises (Belgique), *Helinium* 23, 237-256. (= *Archaeologia Belgica* 257, Bruxelles, 1984).
- CAHEN-DELHAYE A. 1986: Aspects de l'armement aux âges du fer en Belgique. In: *Aquitania, suppl. 1, Actes du VIII^e colloque sur les âges du fer*, 211-220.
- CAHEN-DELHAYE A. & GEUBEL A. 1976: *Tombelles de La Tène à Hamipré-Namoussart*, *Archaeologia Belgica* 189, Bruxelles.
- CAHEN-DELHAYE A. & GRATIA H. 1978: Incinération de La Tène à Hamipré-Namoussart. In: CAHEN-DELHAYE A., *Quelques découvertes récentes en Ardenne. Age du fer et époque carolingienne*, *Archaeologia Belgica* 202, Bruxelles, 19-21.
- CAHEN-DELHAYE A. & GRATIA H. 1984: Exploration de cinq tombelles à Hamipré-Namoussart. In: *Conspectus MCMLXXXIII*, *Archaeologia Belgica* 258, Bruxelles, 42-44.
- COUTEAUX M. 1962: Analyse pollinique d'une tombelle de La Tène I à Namoussart (commune d'Hamipré), *Ardenne et Famenne* 5, 115-123.
- DÉCHELETTE J. 1927a: *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. 3. Premier âge du fer ou époque de Hallstatt*, Paris.
- DÉCHELETTE J., 1927b: *Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine. 4. Second âge du fer ou époque de La Tène*, Paris.
- FREY O.H. 1974: Durchbrochene Frühlatène Gürtelhaken aus Slowenien, *Opuscula Josepho Kastelic Sexagenario Dicata-, Situla* 14/15, Ljubljana, 129-141.
- HAFFNER A. 1976: *Die westliche Hunsrück-Eifel-Kultur, Römisch-Germanische Forschungen* 36, Berlin, 2 vol.
- HATT J.J. & ROUALET P. 1976: Le cimetière des Jogasses en Champagne et les origines de la civilisation de La Tène, *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est* 27/3-4, 421-446.
- HATT J.J. & ROUALET P. 1977: La chronologie de La Tène en Champagne, *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est* 28, 7-36.
- JOFFROY R. 1960: *L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattiennne finale dans l'est de la France*, Paris.
- LOBOIS G. 1967: La nécropole de Pernant (Aisne), *Celticum XVIII, Actes du VI^e Colloque international d'Etudes gauloises, celtiques et protoceltiques* I.
- LOË A. de. 1897-1898: Exploration des tombelles de Sibret, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles* 16, 260-264 et pl. V.
- SIBENALER A. 1894: Découvertes archéologiques dans la province, *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg* 29, 67.
- TANDEL E. 1893: Les communes luxembourgeoises, *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg* 27, 121.
- THÉNOT A. 1982: *La civilisation celtique dans l'est de la France d'après les collections de Baye, au Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye*, 2 vol., Paris.